



IFIR Ain-Rhône-Loire Conseil d'Administration

OBJET	<p>IFIR ARL est un Centre de Formation d'Apprentis hors murs, fondé en 1989 par le MEDEF, la CPME et la Chambre de Commerce et d'Industrie, avec dans un premier temps une compétence département (Rhône) et depuis la modification des statuts de juin 2011, une compétence inter-départements (Ain, Rhône, Loire). IFIR dispense également des formations en propre, dans les domaines des services à la personne, et du tourisme. Il forme les maitres d'apprentissage des apprentis.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 19 branches professionnelles (dont interprofessionnelles) - + 80 Unités de Formation par Apprentissage (UFA) - 36 Organismes de Formation partenaires - + de 30 diplômes ou certifications - + 1000 apprentis <ul style="list-style-type: none"> - 85 % de réussite aux examens (moyenne des 5 dernières années) - 85% d'insertion professionnelle - 94% des apprentis formés recommandent le CFA IFIR. <p>L'IFIR et le CFA des métiers du sport et de l'animation se sont associés depuis septembre 2021 pour mutualiser des moyens humains, des projets de manière à favoriser des synergies entre les 2 entités, autour notamment des métiers du tourisme et de l'animation.</p>
SITE INTERNET	<p>www.ifir.fr</p>
MISSION	<p>Depuis la Loi du 5/09/2018 « Pour la Liberté de choisir son avenir professionnel » le dispositif apprentissage est libéralisé et n'obéit à aucune régulation.</p> <p>La proximité permanente que le CFA entretient avec les acteurs économiques locaux, lui permet d'adapter l'offre de formation en apprentissage à l'évolution du marché des emplois, en mettant en œuvre des Unités de Formation par Apprentissage au sein d'Organismes de Formation partenaires, ou au sein de ses propres locaux.</p> <p>Le CFA IFIR ARL intervient à la demande des entreprises, des branches professionnelles, pour former les futurs salariés de moins de 30 ans.</p>
DEMARCHE	<p>Notre démarche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être à l'écoute des besoins des professionnels, orienter les projets d'ouverture de nouvelles formations - faciliter les démarches de recours à l'apprentissage pour les employeurs - sélectionner les Organismes de Formation pour leurs compétences, - organiser la progression pédagogique dans le respect des référentiels diplômes et les besoins des métiers préparés,

	<ul style="list-style-type: none"> - veiller au bon déroulement des enseignements et suivre les apprentis au sein de leur entreprise, - accompagner les Maîtres d'Apprentissage dans leurs missions d'encadrement - gérer les aspects administratifs et juridiques des contrats d'apprentissage, - harmoniser les pratiques des différentes UFA, les fédérer autour de valeurs et d'objectifs communs, - mobiliser les financements (OPCO, taxe d'apprentissage, subvention du Conseil Régional le cas échéant).
COMPOSITION	<p>4 mandataires désignés par le MEDEF (2 pour Lyon-Rhône, 1 pour l'Ain, 1 pour la Loire) 4 mandataires désignés par la CPME (2 pour le Rhône, 1 pour l'Ain, 1 pour la Loire) 4 mandataires désignés par les Chambres Territoriales de Commerce et de l'Industries (3 pour Lyon-Métropole [anciennement 2 pour le Rhône et 1 pour la Loire], 1 pour l'Ain)</p> <p>6 à 12 mandataires de branches professionnelles partenaires du CFA qui ont une voix consultative.</p>
BUREAU	Un Président, un Vice-président, un Trésorier, un Secrétaire.
DUREE DU MANDAT	3 ans renouvelables
FREQUENCE DES REUNION	<p>3 Bureaux 3 Conseils d'Administration 1 Assemblée Générale 3 Conseils de Perfectionnement (pour les mandataires désignés pour y représenter le Conseil d'Administration)</p>

Votre contact :

Bruno VERNEY
MEDEF Lyon-Rhône
 60, avenue Jean Mermoz
 69384 LYON cedex 08
 04.78.77.07.05
bruno.verney@medeflyonrhone.com

